N° 364 — 17e Année. CINQ CENTIMES LE NUMÉRO Samedi 30 Décembre 1905

REDACTION : ROUBAIX, 19, rue des Fabriques (près la place de Trémoie). TOURCOING, rue Verte, 56

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 16 fr. Nord et départements limitrophes Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES : ANNONCES . . . 0 fr. 30 — RÉCLAMES . . . 0 fr. 50 — FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75 — LOCALES . . . 1 fr. —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, dans nos bureaux 20, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE

Elections Sénatoriales

DU 7 JANVIER 1906

CANDIDATS

du Congrès Républicain Départemental

Alfred Girard,
Membre du Conseil supérieur de Commerce et de l'Industrie, Velocinanes, Sénateur sortant.

Maxime Lecomte,
Avocat, Docteur en droit, ancien Secrétaire du Sénat, Membre de la Commission des Douanes, Rapporteur du budget de la Justice, Sénateur sortant.

Auguste Petit,
Cultivateur, Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission des Douanes, Conseiller général, Maire d'Heubourdin, Sénateur sortant.

Jean Trystram,
Président de la Chambre de Commerce de Dunkerque, Sénateur sortant.

Paul Hayez,
Industriel, Membre de la Chambre de Commerce de Douai, Conseiller d'arrondissement, Sénateur sortant.

Paul Bersez,
Député, Maire de Cambrai, Vice-Président du Conseil général du Nord.

Charles Deblerre,
Professeur à la Faculté de Médecine, Conseiller municipal de Lille.

Evrard Eliez,
Député, Président du Conseil général du Nord, Maire de Berlaimont.

LES FAITS DU JOUR

— Le « Temps » confirme de nouveau l'authenticité des paroles de paix de Guillaume II, et les principaux articles de la presse allemande et anglaise ne donnent pas sujet d'appréhender la guerre.

— La révolution grandit en Russie et les républicains lettons ont battu les troupes du général Stackelberg et fait ce dernier prisonnier.

OPINIONS

POUR LES FRANÇAIS

On nous dit que l'empereur allemand a daigné laisser tomber de ses lèvres, dans une conversation privée, des paroles « rassurantes » à notre égard — impériale confirmation des propos pacifiques que M. de Radowitz prit le peine de semer, il y a quelques jours, parmi nous. Là-dessus, je vais de braves gens qui tombent en extase et nous invitent tout d'un trait à les imiter. Je défie M. d'Estournelles de Constant lui-même d'être plus satisfait que moi, si la paix peut être, je ne dis pas seulement maintenue d'une façon provisoire, mais définitivement assurée. Pourtant on m'excusera de ne pas délirer quand le seule garantie de paix que nous offre dremédiatement Guillaume II, c'est le sentiment de son devoir envers Dieu et envers son peuple. « *A moi seul appartient de prendre une décision* », proclame-t-il avec emphase. Voilà-t-il pas pour la paix et le guerre un solide fondement !

Car il n'y a point là de fanfaronnade. Le peuple allemand, en cette affaire, n'a point le droit d'être consulté. Quand Guillaume II jugera que son « devoir envers Dieu » et envers ses sujets lui commande la « décision » belliqueuse, son propre peuple, et le peuple on les peuples qu'il aura ébranlés pour adversaires, seront tenus de se ruer au massacre, et quelques déments chez nous déclarent qu'ils laisseront faire, personne ne s'est encore trouvé en Allemagne pour manifester cette disposition au suicide de tout un peuple en sa patrie ! Bien au contraire.

Ainsi la vie ou la mort des hommes, la tâche pacifique ou le carnage universel, relevé les questions qui et jouent chaque matin dans le cerveau fragile d'un homme qui, pas plus que tout autre, ne saurait être exempt des troubles d'équilibre mental compatibles avec les flottements morbides qui constituent ce que nous appelons l'état de santé. Cet homme qui se tient pour le délégué d'une Providence, qu'il construit en lui-même à la mesure de ses chimère, entame, seul à seul, un mé sait quels colloques avec l'insaisissable fantôme né de son hallucination, et ce qui se décide là, c'est de la civilisation ou de la barbarie.

On me permettra d'exprimer tout autre chose que de l'admiration pour ce système présumé de « pacification ». Car lui depote rit aujourd'hui qui demain grincera de fureur, et le soleil n'est pas encore couché que déjà les aménités du jour ne comptent plus que pour néant. Jaurès, qui amende Pangloss à ce manière, se livre à son ordinaire dépouse du futurs pour démontrer que si tout n'est pas encore pour le mieux dans le meilleur des mondes, ce sera l'affaire du prochain jour, par le miracle du verbe incarné dans le Dieu-Prolétariat. C'est pourquoi il confond dans le même accommodation, et l'agression du toast « à l'épée aiguisée » (pour ne parler que de la plus récente), et ceux qui nous recommandent que chacun garde « sa poudre sèche », par précaution de défense. Il doit pourtant savoir que les propos *attribués* à Guillaume II — déclarés inexacts par le correspondent berlinois du *Journal des Débats* — ne sont pas moins fertiles en espérances de paix que ceux qu'il nous fit tenir par son Heuckel de Douneremark avant la chute de M. Delcassé.

Pouvons-nous oublier qu'après la démission de M. Delcassé — due aux pas à ce qu'il avait « agacé » le kaiser, mais à ce qu'il nous avait engagés dans une politique de guerre à l'insu du cabinet, des Chambres et du pays — les séduisantes promesses du *mizzi dominici* se convertirent en paroles ouvertement comminatoires, en « provocations » que Jaurès « utiles, mais que Bebel a courageusement dénoncées ? Le même kaiser aujourd'hui sait gré à M. Rouvier de sa politique de « tact » et de « fermeté » dans l'affaire marocaine — politique identifiée par Jaurès avec celle de M. Delcassé — mais qui nous garantit que demain un accès de méchaute humeur ne disposera pas l'esprit de Guillaume II tout différemment ? Et puisqu'il reconnaît lui même que de mauvaise humeur bonne ou mauvaise, dépend uniquement la paix européenne, je me permets de soutenir qu'au moment où les paroles conciliantes de Guillaume II s'accompagnent d'un renouveau d'armements à outrance, tout Français qui déconseille de garder « la poudre sèche » comme le plus impardonnable crime contre la haute personne morale que l'histoire dénomme la France et que certains de ses enfants, paraît-il, affectent de dédaigner.

La précaution s'impose d'autant plus que la politique agressive de Guillaume II s'est produite dès que la garantie de la Duplice contre la Triplice eut disparu dans l'effondrement des armées russes en Mandchourie, et que ces paroles de sagesse ne se font entendre que lorsqu'il a définitivement éclaté, par la menace, à nous séparer de l'Angleterre. Les pensées qui lui ont été suggérées par « Dieu » en cette affaire sont trop visiblement conformes aux plus grossiers calculs d'intérêts pour que nous n'y opposions pas la coutre-partie d'un calcul correspondant. Un équilibre a disparu, il faut qu'un autre équilibre apparaisse. C'est là seulement, non dans des paroles qu'emporte le vent, non dans le mystérieux mot d'ordre d'une Divinité inaccessible, tombé dans l'oreille d'un homme-providentiel qui ne peut exhiber son mandat, que réside pour nous le meilleure garantie de paix, par le juste balance des forces militaires. Si Guillaume II se résout à la paix, soyez sûrs que « le fermeté » nous seulement du gouvernement français mais du peuple français lui-même n'est point étrangère à sa « décision ».

Nos antipatriotes, naturellement, ne pensent pas de même, mais comment nous embarrasserions-nous de leurs avis quand leur unique préoccupation est de détruire cette patrie que nous entendons conserver ? Anatole France a versé au dossier du procès qui se poursuit actuellement en cour d'assises une lettre à propos de laquelle son amitié me permettra de faire une réserve que le crois nécessaire pour dissiper tout malentendu. J'ai à faire effort, je l'avoue, pour reconnaître un simple délit d'opinion dans le brutale négation de l'idée de patrie. Mais il faut désespérer en contre la liberté de dire, dans l'impossibilité de faire la part des doctrines permises ou défendues. Je tiendrai pour la liberté comme j'ai fait déjà contre Jaurès lui-même qui réclame aujourd'hui la liberté d'enseignement pour M. Hervé après l'avoir refusée à d'autres. Sur ce point, je m'accorderai donc avec Anatole France, car je ne crois pas du tout que ce soit au procès de cour d'assises qui puisse, ni moins encore la liberté de discussion, servir utilement la cause de la patrie.

Où je me suis plus d'accord avec mon éminent ami, c'est lorsqu'il proclame que « le patriotisme est un programme commodo » en ce « qu'il nous dispense de tout projet de réformes. » J'avoue que le critique me paraît assez fragile au lendemain de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Mais voudrait-on soutenir que le patriotisme et les réformes sont incompatibles ? Le mépriser de la patrie n'est pas un programme, c'est simplement le *statu-quo*, la condition première de toutes les réformes à rencontrer. Ce n'est pas Guillaume II à Paris qui installerait le collectivisme ou même le simple réformisme bourgeois au pouvoir. Aussi me semble-t-il que chacun de nous devrait tout à dissiper toute équivoque à cet égard. Pour moi, je n'accepte point de position intermédiaire, et si ce malheur nous est réservé de voir la France républicaine rentrée par quelques uns de ses fils au profit desquels elle a justement dépensé le meilleur de ses efforts, moi qui vens sincèrement les réformes et ne les comprends pas sans le support primordial de la patrie, je repousse toute communauté d'action avec ces tristes victimes de la métaphysique révolutionnaire et je déclare tout net que leur camp n'est pas et ne sera jamais le mien.

G. CLÉMENCEAU.

La Politique

Contrairement à ce qu'on supposait, le Conseil des ministres, dans sa réunion de vendredi matin, n'a pas arrêté la date de la convocation du Congrès.

Il a pensé qu'il était préférable de se conformer aux usages ordinaires, et de prendre préalablement l'avis du président de la Chambre et du président du Sénat, ce qui ne pourra avoir lieu qu'au lendemain du 9 janvier.

La question présidentielle n'en demeure pas moins vive et elle préoccupe tous les bons républicains.

Elle préoccupe et sérieusement qu'il est parti depuis deux jours d'une combinaison qui aurait pour effet de mettre fin, d'une manière absolue, aux divisions présentes, de calmer les esprits et de refaire, solide et durable, l'entente des groupes de la majorité.

Une réunion des gauches aurait lieu et on invoquerait M. Loubet à laisser poser sa candidature à la présidence de la République.

De cette façon, M. Loubet serait le candidat unique du parti républicain, et les personnalités mises en avant s'effaceraient forcément devant cette candidature qui aviterait des divisions menaçantes.

Il resterait à obtenir l'adhésion de M. Loubet à cette combinaison et on sait qu'il est opposé, très énergiquement opposé, à tout renouvellement de mandat. Les promoteurs de cette idée soutiennent qu'en dehors des convenances de M. Loubet, si respectables soient-elles, il y a l'intérêt même du parti républicain devant qui tout doit céder.

A cet intérêt, qui lui est cher, M. Loubet a sacrifié assez souvent ses propres idées, ses tendances, ses goûts, pour qu'on soit fondé à croire qu'un dépit du grand désir qui l'anime de prendre un repos mérité, il consentira à accepter un nouveau mandat, au cours duquel il aurait encore bien des jours de repos, pour oublier leur passagères animosités et se rapprocher les uns des autres, dans l'intérêt supérieur de la démocratie. — *H. J.*

Les Elections Sénatoriales

L'APPEL DU COMITÉ EXÉCUTIF du parti radical et radical-socialiste

Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste adresse un appel aux électeurs sénatoriaux.

Nous reproduisons ce document qui reflète si exactement l'opinion du pays républicain :

Citoyens délégués,

Les élections auxquelles vous êtes appelés à participer empruntent aux circonstances actuelles une importance décisive. Après sept années d'une magistrature consciencieusement remplie, M. le Président Loubet s'apprête à rentrer en simple soldat dans les rangs de la démocratie, et l'accompagnent l'estime et le respect de pays entier. Dans quelques jours, le Congrès réuni à Versailles sera appelé à lui donner un successeur. Enfin, peu de mois nous séparent de moment où le suffrage universel devra désigner ses mandataires à la Chambre des députés. Au seuil de l'année nouvelle, qui promet d'être si fertile en événements politiques de toute sorte, n'est donc à vous qu'incombent la grand honneur et le haut devoir de marquer, par votre vote, l'orientation qui doit être donnée à la République.

Nous nous sommes félicités, car nous connaissons les sentiments passionnément républicains qui animent la grande majorité d'entre vous. Mandataires du peuple, ayant acquis dans les assemblées délibérantes, Conseils généraux ou Conseils municipaux, exactement ce que vous apportiez, ainsi que le prestige du pouvoir municipal, l'expérience de la vie politique, vous n'êtes pas de ceux qui voulent livrer la République aux hasards des plus aventureux ou aux tristes calculs des ambitions injustifiées. Vous savez combien il a fallu d'efforts pour la fonder, la défendre et la développer, et vous connaissez le prix de chacune de ses conquêtes : vous ne supporterez pas que d'immorales coalitions essaient de mettre en péril les libertés et les droits qui sont notre patrimoine commun.

Par son attitude des dernières années, le Sénat qu'est vivifié les consultations électorales précédentes, a justifié la confiance que Gambetta mettait en lui. Il a défendu résolument, énergiquement la République. Il a prêté son appui le plus ferme aux lois de laïcité ; il a réalisé la réforme démocratique du service de trois ans ; décrété la Concordat et supprimé le budget français des cultes séculiers qui l'asservissait au pouvoir pontifical romain. Il n'est ni dans le rôle ni dans les intentions du comité exécutif du parti radical-socialiste de donner une investiture quelconque à tel ou tel des candidats. Son rôle se réclamant de son programme qui se présentent à vos suffrages ; mais il lui appartient d'exprimer ce reconnaissance pour ceux d'entre eux qui, sénateurs sortants ou membres de la Chambre des députés, étendu, au collaborant activement à l'œuvre de Bloc républicain, tout leur devoir de vigilance et sincères démocraties.

A côté de ces aspirations politiques, le parti radical et radical-socialiste a tenu à honneur d'affirmer sur ses Congrès son idéal social. Il pense que le meilleur moyen de rendre la République à jamais inébranlable, c'est de faire d'elle un régime de progrès et de justice, où le prolétariat, débarrassé des servitudes qui l'opprimaient, puisse évoluer librement vers des destinées meilleures.

Le Sénat, si fermement républicain, semble avoir cependant prêté aux reelle trop diffuse aux revendications ouvrières et paysannes pour que nous ne souhaitions pas que vos voix fassent prononcer dans la Haute Assemblée un esprit social nouveau, plus conforme aux espérances de la masse des travailleurs de la ville et des champs.

La République, d'ailleurs, ne peut vivre et se développer qu'en par le progrès incessant. Elle a donné au monde le mesure de son énergie en relevant la France vaincue, en groupant ses pièces, en reconstituant une armée, qu'elle veut conserver forte et respectée, en accroissant à tel point le prestige moral et la prospérité matérielle de la patrie que celle-ci ne peut, dans la paix, sauvegarder contre toute agression, reprendre sa place à la tête de l'humanité. Elle emploiera le même énergie et le même dévouement à donner à la démocratie les réformes économiques et sociales qui réaliseront le haut idéal de concorde et de fraternité affirmé par la Révolution française. Ainsi, la République restera fidèle à ses origines et à sa raison d'être.

Electeurs sénatoriaux,

La tâche qu'aurent à remplir ceux que vous investirez de votre confiance sera donc noble et grande entre toutes.

Il ne s'agit pas seulement de maintenir contre tous les assauts de la réaction avouée ou déguisée des conquêtes péniblement acquises, il s'agit encore de fonder la République véritablement républicaine, où chaque citoyen sentire s'exercer efficacement à son profit la solidarité de tous.

Choisissez, pour accomplir cette œuvre, des hommes dont vous aurez sûrs ; des républicains éprouvés et sincères, n'ayant aucune attache avec le parti ecclésiastique ou le parti clérical, décidés à affirmer en toutes circonstances leurs convictions politiques et sociales, prêts à opposer une faiblesse, une hésitation, un refus aux propositions ou mandes que vous leur remettrez.

Exigez des candidats l'observation fidèle des règles de la discipline républicaine. Sans discipline, de parti est livré à toutes les compromissions et à toutes les trahisons. Faites tout votre devoir de démocrates probes et fermes en songeant que du vote que vous allez émettre dépendent l'élection présidentielle et l'avenir même de la République.

Vive la République démocratique et sociale !

Le bureau du Comité exécutif :

Le Président, René Renoult, *député* ;
Les vice-présidents : Destieux-Junca, sénateur; Léon Janet, Simyas, députés; Delmier, Marck, Keiser.
Les Secrétaires : Godet, Ridoard, Maguinez, Tavé, Massé, Stenz, députés; Verger, Chaput, Fernand Michaut, Baroi, Paul Faloi, Gérard Ducreux.
Le Trésorier : G. Lafèvre.
Le Secrétaire général honoraire : F. Bouillanden ; *le Secrétaire permanent* : L. Tissier.

Et nos républicains modérés ?

Dans notre avant-dernier numéro, nous avons-été cette question posée par M. Maurice Lebon, ancien député de Rouen, [illegible] indiqué le nom [illegible] républicain modéré entre le trop [illegible] protégé parmi les progrès [illegible] de la constitution du ministère Waldeck-Rousseau, et le conseiller analogue qui éclata à l'Assemblée Nationale à la suite de l'adhésion de M. Thiers à la République.

« Acclamé, écrit M. Maurice Lebon, par ceux qu'on appelait alors les radicaux, les Ferry, les Gambetta, les Challemel-Lacour, M. Thiers, pour avoir proposé ces deux choses essentiellement conservatrices : l'établissement d'une seconde Chambre et l'organisation du Pouvoir exécutif, *fut dénoncé comme la complice des ennemis de la société.* »

On voit que l'*Echo du Nord* n'a rien inventé. Il ne fait qu'imiter les procédés des monarchistes d'il y a trente-deux ans.

M. le duc de Broglie disait déjà, le 26 mai 1873, la veille de la chute de M. Thiers : « Le parti radical est un parti qui menace la société actuelle dans ses bases, pour les refondre, sinon pour les détruire. Voilà ce qui rend son triomphe si redoutable pour cette société même. »

Après cette citation, M. Maurice Lebon, très justement, s'écrie : « Quand on pense que ce langage s'adressait à une Assemblée où l'extrême gauche était représentée par MM. Gambetta et Challemel-Lacour, le parti radical par M. Jules Ferry, que le gouvernement suspect de *complaisances odieuses pour les ennemis de la société* (l'*Echo* a écrit ces jours-ci à peu près la même chose) se composait avec M. Thiers, des ministres dont les noms suivent : Dufaure, Léon Say, Paul de Rémusat, général Cissey, Teisserenc de Bort, de Fourtou, Waddington, Casimir Périer, amiral Pothuau, Beronger, on se demande véritablement par quelle aberration un homme auquel on n'a jamais refusé l'intelligence ne pu tenir un pareil langage, ou plutôt on se le demanderait si l'on ne savait que la *passion politique* déchaînée explique toutes les invraisemblances.

« M. le duc de Broglie, qui, dans une péroraison émue, *évoquait les souvenirs révolutionnaires*, et supposait aux hommes publics qui périssent pour leur cause le drapeau à la main *ceux dont la faiblesse livre à l'ennemi les lois et les sociétés qu'ils sont chargés de défendre*, a pu vivre assez vieux pour mourir d'ingratitude ; il n'a pas été tragique et voir cette société sur le sort de laquelle il gémissait, résister à la présence au pouvoir des destructeurs comme Jules Ferry, Gambetta et Challemel-Lacour ».

Comme ces rapprochements sont instructifs ! l'*Echo du Nord*, après trente-trois années écoulées, parle exactement le langage de M. le duc de Broglie !

⁂

« Si j'ai évoqué ces souvenirs, ajoute M. Maurice Lebon, c'est que bien des fois, dans ces dernières années, en voyant les républicains progressistes donner l'assaut soit au ministère Waldeck-Rousseau, soit au ministère Combes, avec l'appui de la droite et des nationalistes, dont numériquement ils n'étaient plus devenus qu'un simple appoint, il me semblait qu'on pouvait, avec quelques légères variantes, leur adresser la célèbre apostrophe que M. Thiers adressait à M. le duc de Broglie le 24 mai 1873 : « *Prenez garde ; mais si vos efforts réussissaient, si vous arriviez au pouvoir dans ces conditions, vous y seriez les protégés d'hommes que les fondateurs de la République, les Thiers, les Jules Ferry, les Gambetta, auraient repoussés avec horreur, vous y seriez les protégés des nationalistes et des cléricaux.* »

« C'est là, en effet, la triste situation où, par ses fautes, le parti républicain progressiste s'est placé : disparaître comme le centre droit en tant que parti, laisser après lui quelques éminentes personnalités qui, par leurs qualités personnelles, honoreront toujours la tribune et le Parlement ; en réussir un jour ou l'autre dans ses attaques contre l'ensemble du parti républicain et renouveler le triste succès de la majorité législative de 1850, qui a mené le France à la dictature du 2 décembre. »

⁂

M. Maurice Lebon, examinant la politique des progressistes en ces dernières années, dit que c'est « une politique de *spectre rouge ne pouvant aboutir qu'à la disparition de ce parti se confondant avec les partis de réaction pure, ou à son triomphe avec une coalition dont le succès livrerait la France, la République aux pires dangers.* »

Il répète que « le parti républicain modéré a, depuis trente-trois ans, sous des dénominations multiples, joué un rôle utile, mais il reproche à certains modérés cleur part de responsabilité dans les deux grosses fautes qu'on peut reprocher à l'ensemble du parti républicain pendant cette période : la chute de Gambetta en 1882 et celle de Jules Ferry en 1885 ».

« On retrouve, dit-il, parmi les républicains modérés qui ont renversé Gambetta et Jules Ferry quelques-uns des plus grands chefs actuels du parti républicain progressiste ; il leur reste une troisième faute à commettre, pour n'en faire naître à Waldeck-Rousseau ; ils n'y ont pas manqué. »

⁂

S'adressant directement aux « progressistes », M. Maurice Lebon leur demande : « N'avez-vous donc pas vu que grâce à votre opposition acharnée à M. Waldeck-Rousseau, vous n'avez fait qu'accélérer une politique dont l'orientation générale était nécessaire, mais qui serait pu être bien avec plus de tempérament dans la forme et vous vous y êtiez associés ?

« Puis il recherche quel serait le devoir des républicains et il arrive à sa conclusion.

Nous la donnerons demain.

Avez-vous vu Jeanneroid ?

On ne peut pas dire que les candidats « Hébreux » ne recommandent par une notoriété exclusive. La plupart étaient totalement inconnus jusqu'au jour où le mystérieux Comité qui les a investis, livre leur nom à la publicité. Et il n'est pas exagéré de dire que la presque unanimité des délégués sénatoriaux n'avaient jamais entendu parler de MM. Dupont, Moreux, Nemur, Jean, Arnould, voire même de M. Dumont, dont le renommée n'a guère franchi les limites de la ville de Dunkerque.

Le général Jeanneroid, lui, en en qualité d'ancien commandant du 1er corps d'armée, peut qu'il doit à l'amitié du général André, est au moins connu de nom, ne fût-ce que par ce manifestation cléricale à l'occasion du départ des sœurs.

Mais les électeurs sénatoriaux voudraient bien au moins le connaître.

Or, on nous assure que personne ne l'a encore vu.

Ce général qui vint juste passer deux ou trois années de sa vie à Lille, à la fin de sa carrière, n'a, avec notre pays, aucune attache, aucune relation.

Lorsqu'il fut enfeint par la limite d'âge, il quitta le Nord sans esprit de retour, et il a dû être très étonné lorsque le mystérieux Comité a l'idée d'en présence des difficultés rencontrées pour la formation de son liste, vit relancer dans sa lointaine retraite ce guerrier qui un complaît peut-être jamais revenir dans le Nord.

Si M. Jeanneroid, tout en ayant accepté la candidature, ne dépense de ce mystère en contact avec les électeurs, c'est, paraît-il, en raison de son embarras à parler des intérêts de notre département.

Pourtant son quelques années de séjour parmi nous, il a eu pas sorti de son domaine militaire, il ignora la premier mot de nos affaires industrielles, agricoles et commerciales.

Or, M. Cornély, dans le *Siècle*, s'est livré à des recherches plus anciennes encore, et il en résulte qu'il y a bien un autre système de calomnies et de mensonges étalé déjà employé contre M. Thiers lui-même.

Oui, M. Thiers, pour s'être rallié à la République, était accusé alors, par les monarchistes et les cléricaux, de complicité avec les communards et les révolutionnaires.

« *Le Phare du Nord* publie à ce sujet un article bien démonstratif, que nous croyons devoir reproduire en entier :

Aux questions précises que notre directeur Georges Robert lui a posées dans le *Progrès du Nord*, sur ses accointances avec les [illegible] ennemis de nos institutions, l'*Echo du Nord*, organe attitré des progressistes et des bourgeois, répond invariablement par des dénégations sur les faits et quelques phrases politiques qui n'ont rien à voir avec les publications qui soulèvent les problèmes [illegible] départementaux.

Lorsque l'on dit à l'*Echo du Nord* : « Vous vous agitez, mais ce sont les [illegible] qui vous mènent ; acceptez-vous [illegible] leuses alliances ; elles vous [illegible] le jeu des cléricaux en leur [illegible] vie politique, de prendre [illegible] cette : la réponse ne se fait [illegible]

Le « Journal de Roubaix »

Le *Journal de Roubaix* reprend et répète la litanie de l'*Echo du Nord*. Il cantine que les candidats républicains ne sont pas « patriotes », qu'ils sont des « socialistes haineux », qu'ils « ont fait partout lâchement et unitairement la courte échelle aux grimpeurs collectivistes » (ce n'est pas nous pourtant qui avons envoyé M. Lafargue à la Chambre et offert aux collectivistes l'Hôtel-de-Ville de Lille), que les radicaux sont les alliés des collectivistes (coup droit à M. Lazy) quand ils ne sont pas leurs « domestiques ».

Toutes ces inepties n'ont pas d'importance.

Mais le *Journal de Roubaix* qui ne dit mot du programme et de la politique des candidats « libéraux » et « progressistes » s'abstient de choisir entre eux.

L'embarras de ses amis doit être grand : pour lesquels doit-on-ils voter ?

Le *Journal de Roubaix* se résoudra incapable de faire un choix. Et il démontre ainsi ce que nous avons dit, qu'entre les « libéraux » et les « progressistes » il n'y a aucune différence, qu'ils représentent les mêmes idées, la même politique.

Votez pour Scrive ou pour Lesé, pour Dupont-Druhon ou pour Chetteleyn, pour Dransart ou pour un quelconque des marguilliers Nemur, Moreux ou Jean, c'est la même chose.

Nous sommes d'accord.

Comme il y a 30 ans

Nous avons énoncé, par la reproduction d'extraits d'un discours de M. Pichon en 1887, que la polémique actuelle de l'*Echo du Nord* contre les républicains est presque ridiculement copiée sur celle que les « conservateurs » dirigeaient il y a dix-huit ans contre Jules Ferry et contre tous les républicains modérés.

Or, M. Cornély, dans le *Siècle*, s'est livré à des recherches plus anciennes encore, et il en résulte qu'il y a bien un autre système de calomnies et de mensonges étalé déjà employé contre M. Thiers lui-même.

Oui, M. Thiers, pour s'être rallié à la République, était accusé alors, par les monarchistes et les cléricaux, de complicité avec les communards et les révolutionnaires.

« *Le Phare du Nord* publie à ce sujet un article bien démonstratif, que nous croyons devoir reproduire en entier :

Aux questions précises que notre directeur Georges Robert lui a posées dans le *Progrès du Nord*, sur ses accointances avec les [illegible] ennemis de nos institutions, l'*Echo du Nord*, organe attitré des progressistes et des bourgeois, répond invariablement par des dénégations sur les faits et quelques phrases politiques qui n'ont rien à voir avec les publications qui soulèvent les problèmes [illegible] départementaux.

Lorsque l'on dit à l'*Echo du Nord* : « Vous vous agitez, mais ce sont les [illegible] qui vous mènent ; acceptez-vous [illegible] leuses alliances ; elles vous [illegible] le jeu des cléricaux en leur [illegible] vie politique, de prendre [illegible] cette : la réponse ne se fait [illegible]

Biographie incomplète

L'*Echo du Nord* a publié la biographie de M. Chetteleyn, mais combien écourtée et incomplète ! Il manque à cette page dithyrambique deux phases intéressantes de la vie politique de Frégoli roubaisien.

En effet, on y a volontairement passé sous silence, et ses services militaires ?, et le début de sa carrière, aux temps héroïques et M. Chetteleyn contribuait à l'élection de socialiste Lepers, et le fin lamentable de son rôle politique, aux temps ténébreux et les discours roubaisiens flagellistes d'hebdos retentissants l'ancien républicain passé à la réaction.

Au lieu de clore sa biographie à la date de 1902 en laissant croire que M. Chetteleyn, nommé adjoint de M. Motte, maire de Roubaix, occupe encore aujourd'hui ces fonctions, l'*Echo du Nord* aurait dû rappeler les dernières élections communales et cantonales auxquelles fut mêlé M. Chetteleyn.

Les délégués sénatoriaux seraient surpris que mois de mai 1904 M. Chetteleyn, adjoint, adjoint en maire de Roubaix, tête de liste dans la section du Fontenoy, fut mis en ballottage et finalement dû le dernier, cause que son amis conseil supprimé la compromettante vedette de ce nom impopulaire pour le gilet et modestement notre plusieurs autres candidate.

Ils seraient après que dans une tumultueuse séance tenue en salle Pendore par l'Union Sociale et Patriotique, dont M. Chetteleyn est fondateur, les membres progressistes exigèrent de M. Motte que son colleur de la veille ne fît plus partie de l'administration municipale.

Ils seraient après enfin qu'une dernière élection au Conseil général, M. Chetteleyn, conseiller sortant, fut, dans sa section en majorité progressiste, battu par M. Brifaut, qui profita, même auprès des républicains très modérés, de l'antipathie provoquée par son concurrent.

Mais l'*Echo* ne pouvait pas rappeler ces dates défaites ; elles sont de trop mauvais augure. Les échecs engendrent les défaites et M. Chetteleyn verra s'achever définitivement le 7 janvier le débâcle commencée à Roubaix au lendemain du scandaleux marché qui l'avait fait sénateur. Ce sera la morale de cette histoire immorale.

LES Professionnels du Patriotisme

Une question à M. Namur

La *Dépêche* nous a apporté hier la biographie de M. Nemur, de Valenciennes, candidat de la liste de dite libérale.

Nous y voyons hier que l'honorable M. Nemur, né en 1846, était inscrit à dix-neuf ans au barreau de Douai et qu'à vingt-six ans il reprit une étude de notaire à Valenciennes. Mais pourquoi ne nous dit-on pas ce qu'il fit à vingt quatre ans — c'est-à-dire à l'âge que tous les Français en état de prendre les armes en devaient à la défense de pays ?

Notre question est d'autant moins indiscrète que le *Valenciennois*, journal de M. Nemur, a essayé, pour ce plus grande confusion de ses rosts, d'amendrir le vaillante conduite de M. Alfred Girard.

Notre ami s'est engagé et a fait toute la campagne du Nord. Qu'a fait M. Nemur ?

Le « Journal de Roubaix »

Le Journal de Roubaix reprend et répète la litanie de l'*Echo du Nord*. Il cantine que les candidats républicains ne sont pas « patriotes », qu'ils sont des « socialistes haineux », qu'ils « ont fait partout lâchement et unitairement la courte échelle aux grimpeurs collectivistes » (ce n'est pas nous pourtant qui avons envoyé M. Lafargue à la Chambre et offert aux collectivistes l'Hôtel-de-Ville de Lille), que les radicaux sont les alliés des collectivistes (coup droit à M. Lazy) quand ils ne sont pas leurs « domestiques ».

Toutes ces inepties n'ont pas d'importance.

Mais le *Journal de Roubaix* qui ne dit mot du programme et de la politique des candidats « libéraux » et « progressistes » s'abstient de choisir entre eux.

L'embarras de ses amis doit être grand : pour lesquels doit-on-ils voter ?

Le *Journal de Roubaix* se résoudra incapable de faire un choix. Et il démontre ainsi ce que nous avons dit, qu'entre les « libéraux » et les « progressistes » il n'y a aucune différence, qu'ils représentent les mêmes idées, la même politique.

Votez pour Scrive ou pour Lesé, pour Dupont-Druhon ou pour Chetteleyn, pour Dransart ou pour un quelconque des marguilliers Nemur, Moreux ou Jean, c'est la même chose.

Nous sommes d'accord.

Comme il y a 30 ans

Nous avons énoncé, par la reproduction d'extraits d'un discours de M. Pichon en 1887, que la polémique actuelle de l'*Echo du Nord* contre les républicains est presque ridiculement copiée sur celle que les « conservateurs » dirigeaient il y a dix-huit ans contre Jules Ferry et contre tous les républicains modérés.

Or, M. Cornély, dans le *Siècle*, s'est livré à des recherches plus anciennes encore, et il en résulte qu'il y a bien un autre système de calomnies et de mensonges étalé déjà employé contre M. Thiers lui-même.

Oui, M. Thiers, pour s'être rallié à la République, était accusé alors, par les monarchistes et les cléricaux, de complicité avec les communards et les révolutionnaires.

« *Le Phare du Nord* publie à ce sujet un article bien démonstratif, que nous croyons devoir reproduire en entier :

Aux questions précises que notre directeur Georges Robert lui a posées dans le *Progrès du Nord*, sur ses accointances avec les [illegible] ennemis de nos institutions, l'*Echo du Nord*, organe attitré des progressistes et des bourgeois, répond invariablement par des dénégations sur les faits et quelques phrases politiques qui n'ont rien à voir avec les publications qui soulèvent les problèmes [illegible] départementaux.

Lorsque l'on dit à l'*Echo du Nord* : « Vous vous agitez, mais ce sont les [illegible] qui vous mènent ; acceptez-vous [illegible] leuses alliances ; elles vous [illegible] le jeu des cléricaux en leur [illegible] vie politique, de prendre [illegible] cette : la réponse ne se fait [illegible]